



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 126252

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la mise en oeuvre du plan autisme en Moselle. En principe les centres de ressource pour l'autisme ont été financés en fonctionnement à hauteur de 16,8 millions d'euros en 2009 et 2 millions d'euros de crédits médico-sociaux ont été voté dans la loi de finances pour 2010. Il lui demande si les objectifs de création de places ont d'ores et déjà été tenus en Moselle, combien de places ont-elles été financées à ce jour dans le cadre du plan autisme et pour quel montant. Le ministère de l'éducation nationale met quant à lui l'accent sur l'intégration des enfants autistes en milieu scolaire : il voudrait savoir où en est-on exactement en Moselle par rapport aux besoins recensés.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126252

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 415

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)